**Planification stratégique 2014 - 2018**

VISION

La vision de l’ABSC / CHLA consiste à améliorer les soins de santé ainsi que la qualité de la recherche en santé au Canada en s’appuyant sur l’information de la plus haute qualité. Ensemble nous réaliserons cette vision en misant sur notre Mission et en focalisant sur nos Objectifs.

MISSION

L’ABSC / CHLA a pour mission de guider les bibliothécaires et les spécialistes de l’information en santé vers l’excellence grâce au perfectionnement professionnel, au réseautage et à la représentation.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Notre orientation stratégique se définit en tenant compte des changements constants du domaine de l’information, de ce que nous avons appris grâce au sondage de 2013 auprès des membres, ainsi que de l’analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces) menée par le conseil d’administration en 2013. Le tout se situant dans le contexte de notre Vision qui consiste à améliorer les soins de santé et la qualité de la recherche en santé au Canada. Notre orientation stratégique est centrée sur la façon d’appuyer nos membres et nos partenaires en vue d’un effet positif sur les soins de santé des Canadiennes et des Canadiens quotidiennement – aujourd’hui, demain et pour l’avenir. Tout en continuant à respecter ses racines et ses traditions, l’Association se doit d’aller de l’avant progressivement et avec confiance dans le but d’assurer à ses membres les services et le soutien dont ils ont besoin pour réussir leur avenir.

PRINCIPES DIRECTEURS

Chaque objectif stratégique a été jugé quant à :

* Sa capacité à renforcer les membres ;
* Sa durabilité tant en termes financiers qu’en engagement bénévole ;
* Sa capacité à s’aligner avec la Vision ; et
* Sa capacité à s’adapter aux tendances et aux développements.

Ces principes guideront et étaieront les décisions à venir du conseil d’administration.

**PLAN STRATÉGIQUE**

Nos trois objectifs très importants pour les cinq prochaines années sont :

1. **Assurer la viabilité de l’Association**

Objectif : Positionner l’infrastructure de l’Association de façon à ce qu’elle puisse progresser efficacement.

Objectifs intermédiaires :

* Réaligner la gouvernance et la structure ;
* Développer un plan financier pour appuyer les objectifs ;
* Assurer une conférence réussie ;
* Assurer l’adhésion aux objectifs et recruter des chefs de file ;
* Identifier des champions et construire des réseaux dans le secteur de l’information ;
* Clarifier le code d’éthique de l’Association.

**2. Mettre en œuvre les solutions provenant des membres de l’ABSC / CHLA**

Objectif : Faciliter la résolution de problèmes liés à notre profession et fournir l’information en santé en misant sur l’incroyable pouvoir de la pensée innovatrice et collaborative propre à nos membres.

Objectifs intermédiaires :

* Établissement d’un projet pilote visant à appuyer les membres en leur permettant de cerner, de communiquer et de favoriser la création d’alliances avec d’autres parties prenantes et les membres du personnel œuvrant dans le domaine de l’information en santé ;
* Fournir l’accès à une plateforme destinée à la collaboration virtuelle ;
* Publier les solutions par le biais d’une base de connaissances en information en santé

**3. Renforcer les capacités des professionnels de l’information en santé**

But : Les personnes actives dans le secteur de l’information en santé seront encouragées par l’ABSC / CHLA à constamment accroître leurs capacités, leur leadership éclairé et les possibilités de réaliser leurs aspirations individuelles et collectives.

Objectifs intermédiaires :

* Appui aux événements du secteur, tels que :
	+ Conférence annuelle ;
	+ Groupes consultatifs intersectoriels réunissant décideurs et fournisseurs
* Fourniture de formation continue
	+ Cyber séminaires
	+ Cours de formation accrédités
* Inculquer le mentorat
	+ Fourniture d’une trousse d’outils
* Développer et promouvoir des mesures de valeur éprouvées
	+ Identifier les décideurs du domaine de l’information en santé et travailler de concert avec ces derniers afin de bien comprendre leurs défis et d’aider les membres à collaborer avec les parties prenantes.
	+ Fournir aux membres une trousse d’outils comprenant des mesures de répercussions, des faits vécus, des études de cas et des normes.